



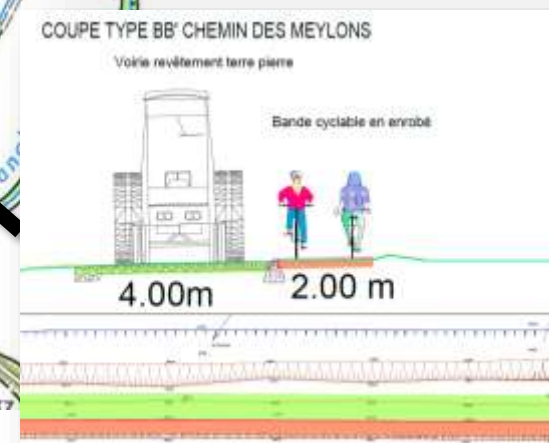
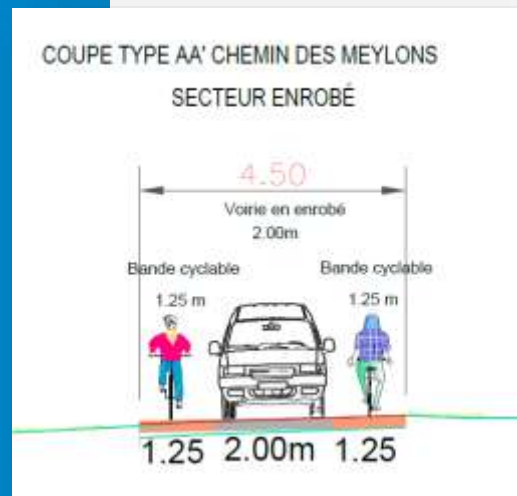
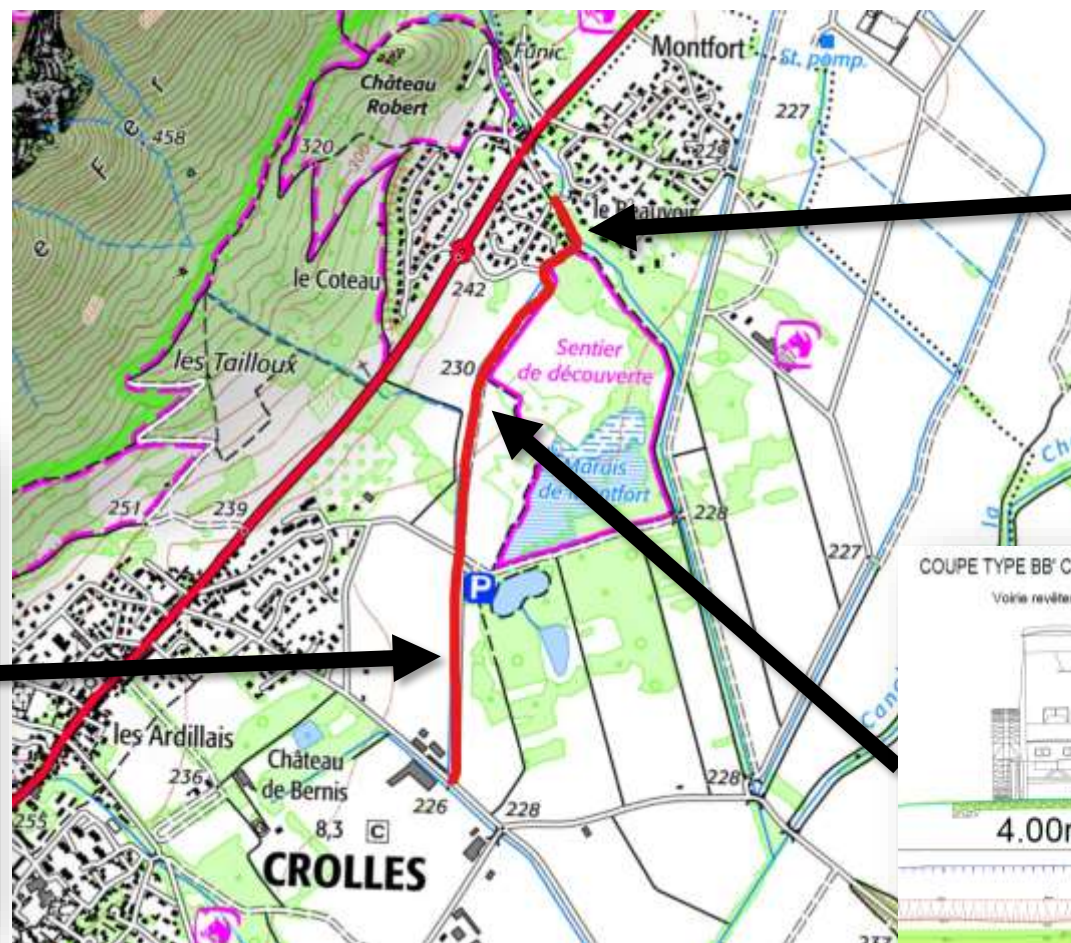
Réunion de quartier Montfort

07 février 2025



Pistes cyclables :

les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre la rue Colette et la rue de Mayard devraient démarrer courant Mars.



Eclairage

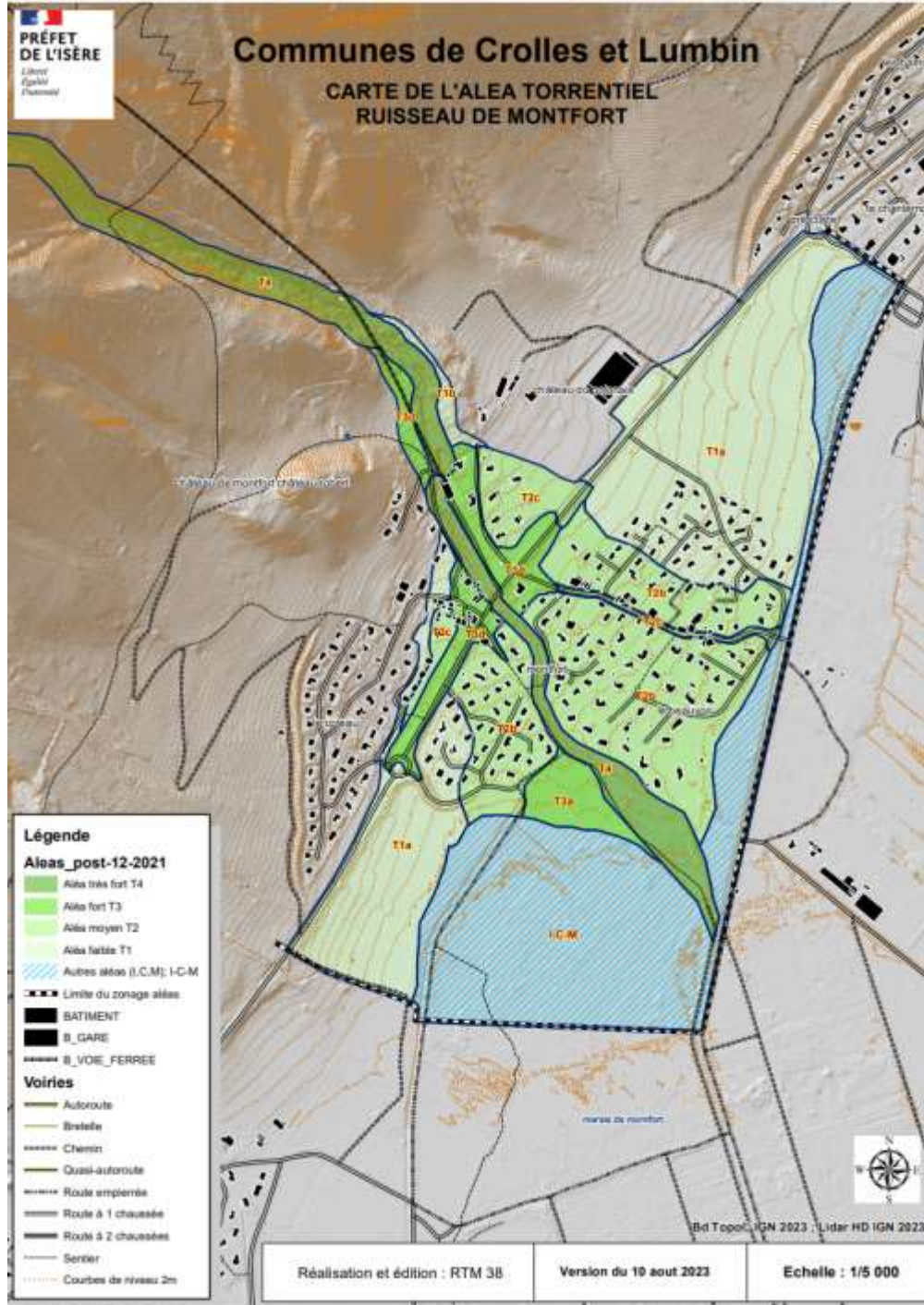


Le remplacement des luminaires à leds dans les rues Maurice Carême, Beauvoir, Diane de Fossey et impasse des Muriers a eu lieu en janvier.

La rue Colette et le lotissement la foresterie seront équipés à l'automne 2025.

Tout Montfort sera équipé à 100% de luminaires à leds et à détection.





Porté à connaissance

Les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Cette zone T2 reste constructible mais avec des contraintes plus importantes dont vous trouverez ci-dessous les plus notables pour les administrés :

- Construction maison individuelle et extension : autorisée sous condition d'une surélévation d'1,20m
- Aménagement comble à l'étage en habitable : autorisé
- Aménagement sous-sol : autorisé sous condition d'une surélévation d'1,40m
- Création et agrandissement d'ouverture : autorisé à l'étage mais interdit au rez de chaussée
- Piscine non couverte : autorisée
- Panneaux photovoltaïques : autorisée en toiture et interdit au sol

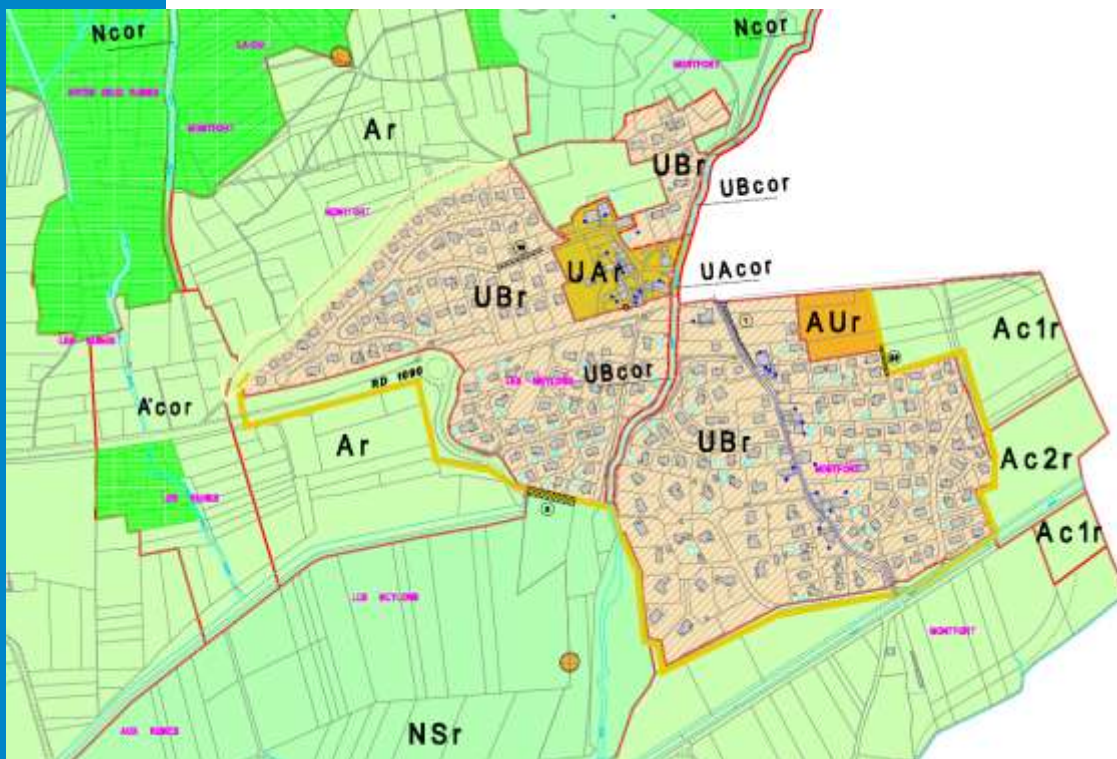
En ce qui concerne les zones T3 et T4, le principe est que tous les nouveaux projets sont interdits sauf exceptions.



Le plan de prévention des risques naturels (PPRN)

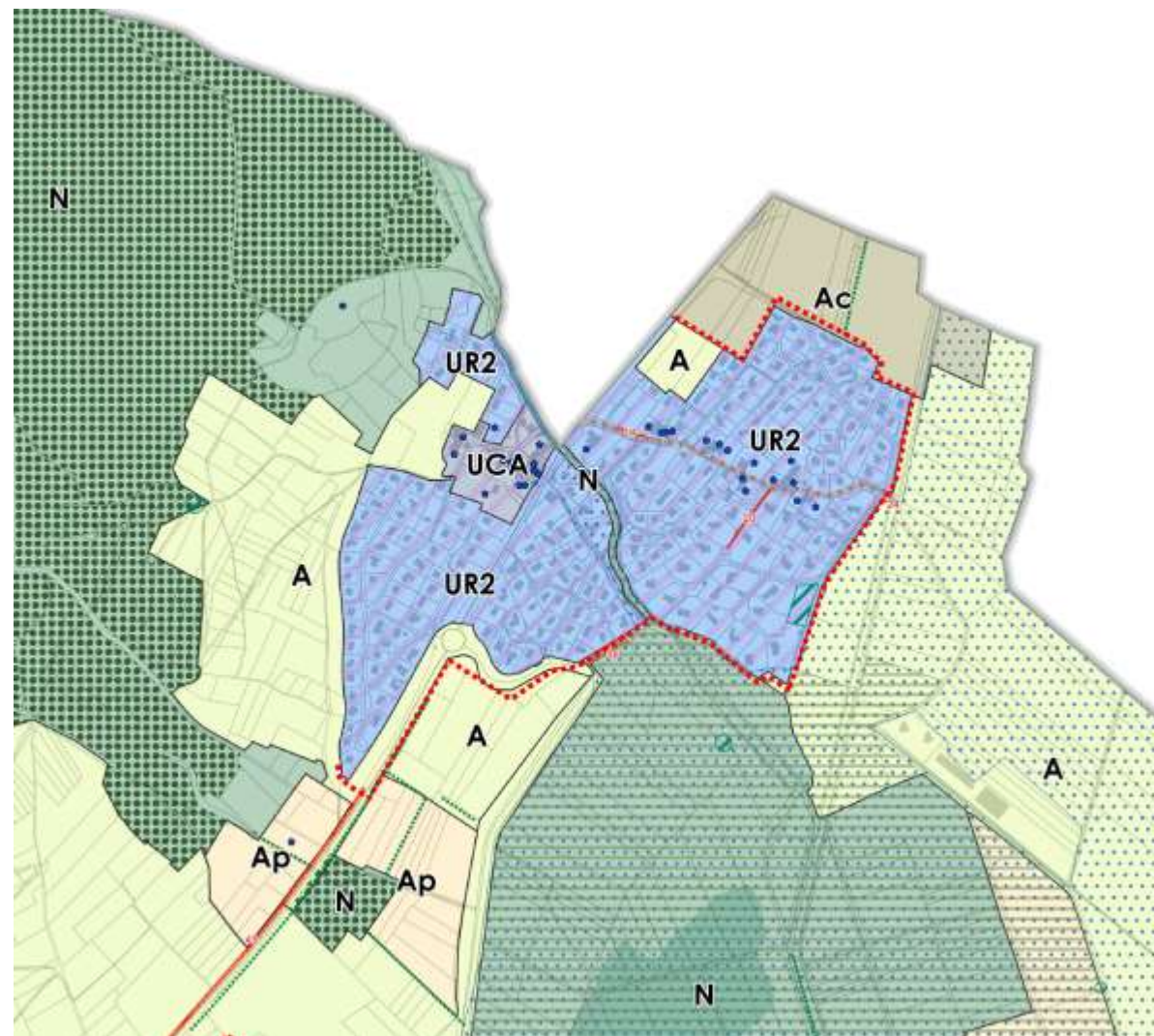


Plan Local d'Urbanisme

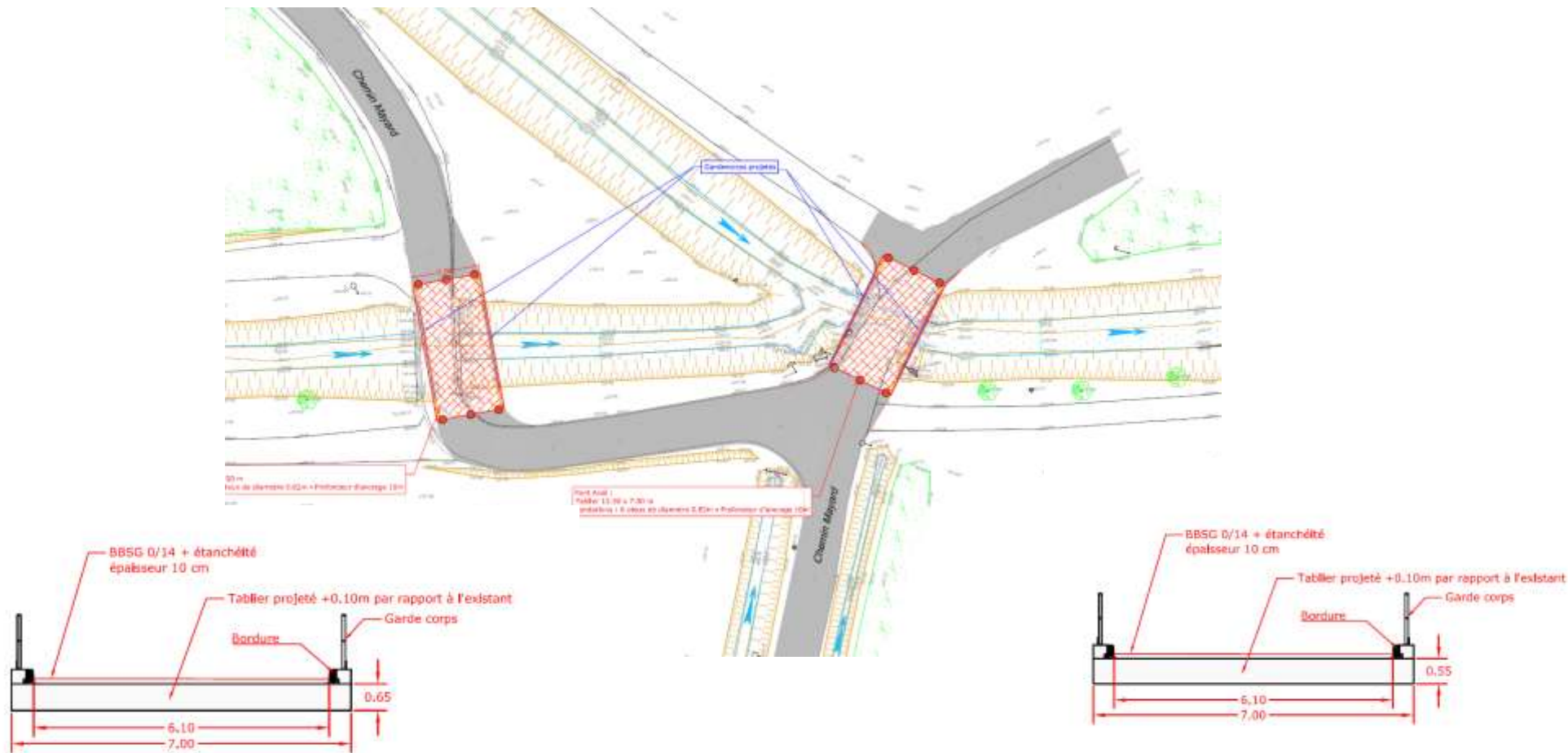


PLU de 2012

Le but de ce nouveau PLU, qui remplace celui de 2012, est de réduire la constructibilité sur le territoire communal.



Nouveau PLU



Le remplacement des 2 ponts au niveau du lieu-dit « les 3 ponts » devraient démarrer au mois de juin pour une durée de 5 mois.

La route d'accès à la plaine depuis Lumbin et ensuite depuis le péage d'autoroute seront fermées alternativement à la circulation durant cette période.



Informations générales

- **Eau potable** : Pour les habitants du lotissement du coteau, à partir de janvier 2025, le réseau d'eau potable n'est plus géré par Eaux de Grenoble mais par le Grésivaudan comme le reste de Montfort. Le Grésivaudan est donc l'interlocuteur pour le réseau d'eaux usées et pour le réseau d'eau potable sur tout Montfort.
- **Fibre** : La fibre est développée à 100% sur Montfort.

